

Procès-verbal de la 33ème ASSEMBLEE GENERALE annuelle de la société des administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises, du samedi 6 juin 1959 à la Sagne.

Présidence: R. Roger Benoit, président.

C'est à la Sagne, longue suite de maisons basses et caractéristiques que les administrateurs et fonctionnaires des communes neuchâteloises se sont donnés rendez-vous. L'accueil y fut très sympathique et agréable. Les autorités locales ont eu la gentillesse de nous offrir une substantielle collation qui fut fort appréciée, l'appétit et la soif se faisant déjà sentir ceci d'autant plus qu'il était 9h30 et que pour certains membres de la société il a fallu se lever tôt pour arriver à l'heure à la Sagne-Crêt. La matinée se serait volontiers passée en si bonne compagnie, mais notre ami Paulet Hostettler, soucieux du bon déroulement de son organisation, nous invita à passer dans une salle préparée avec beaucoup de soins pour l'assemblée administrative.

Vers 10h. 30 le président souhaita la bienvenue à chacun et salua la présence de Mr Pierre Auguste Leuba, Conseiller d'Etat et chef du département de l'Intérieur, de Mr. Jean-Pierre Porchat, Chancelier d'Etat, Mr Jean Philippe Monnier, juriste au service du contrôle des communes, de Mr William Botteron, président du Conseil communal de la Sagne et de ses collègues Marcel Thiébaud et Louis Matile.

L'appel fait constater la présence de 40 membres actifs. Se sont faits excuser pour diverses raisons:

Membres honoraires non actifs: Mrs Théodore Becker et Clément Girard

Membres d'honneur: Mrc Camille Brand, Paul Rognon et René Tschanz

Membres actifs: Mrs Charles Brauen, Cernier - Pierre Travostino, Chézard St-Martin - Jules Gaberel, Coffrane - Louis Holer, Colombier - Adolphe Kormann, Fenin - Jean Niederhauser, Fleurier - Samuel Matile, Fontainemelon - Claude Menetrey, Colombier - Léon Tardin, Hauterive - Rémy Muriset, Le Landeron, - Edgar Banderet, Peseux - Willy Berger, St-Blaise - André Graber, St-Blaise - André Vaucher et William Vermot, Peseux - Henri Racine, Boudry - Pierre Gentil, Fleurier - Arthur Racine, Colombier -

L'assemblée entend ensuite la lecture du procès-verbal de la 32ème assemblée générale qui avait eu lieu au Landeron. Ce dernier est adopté avec remerciements au secrétaire.

Rapport de gestion. Le président a donné connaissance de l'activité du comité au cours de l'exercice écoulé lequel s'est réuni à 3 reprises. Au sujet de la formation des apprentis dans les communes, le président a pris contact avec le chef du service cantonal compétent. La situation s'est actuellement améliorée du fait qu'il y a des administrateurs qui font partie du groupe des experts. Il n'est pas possible/ d'organiser ^{pour l'instant} des cours spéciaux pour les apprentis des communes qui sont en trop petit nombre. Cet objet est à l'étude et il n'est pas à douter qu'une solution équitable interviendra encore.

Comptes 1958. Mr Paul Hostettler, caissier, indique que l'actif de la société s'est augmenté de $\text{fr } 131,15$ en 58/59. Au vu de ce résultat la fortune se monte à ce jour à $\text{fr } 2.049,65$

Les vérificateurs, Mrs Benoit Colin et Jean-Pierre Bonjour, déclarent que la comptabilité de la société est bien tenue et proposent d'en donner décharge au caissier en le remerciant pour son travail.

Ces rapports sont adoptés à l'unanimité

Mutations:

a) admissions. Ont été reçues celles de Mrs.

Jean-Pierre Dick, adm. communal à Bôle

André Giroud, Auvernier

Willy Dubois, Peseux

Jean Bühler, les Planchettes

Elles sont admises à l'unanimité

b) démissions. Il en a été enregistré 3, celles de Mrs Gilbert

Jeanneret, Cressier - Louis Blanc, les Planchettes -

Maurice Frydig, Bôle

qui ont quitté l'administration communale pour des emplois qui conviennent mieux à leur tempérament.

des vœux pour leurs nouvelles activités.

Il est formé bien

Désignation du lieu de la prochaine assemblée générale

Mr Cuche, Geneveys s/ Coffrane, serait heureux de recevoir les membres de la société l'an prochain. Au nom de l'assemblée, le président remercie le prénoté pour son aimable invitation. aucune autre proposition n'a été faite.

Nomination de la commission de contrôle. On entend dire "les mêmes"

Ainsi Mrs Benoit Colin et Jean-Pierre Bonjour sont confirmés, pour une année, dans leur mandat pour l'exercice 59/60

Fixation de la cotisation. Sur proposition du comité, la cotisation reste fixée à $\text{fr } 10.-$ pour les membres actifs et à $\text{fr } 5.-$ pour les membres honoraires en activité.

Le président présente ensuite Mr. Jean-Philippe Monnier, juriste au service du Contrôle des communes, qui a bien voulu accepter de parler aux administrateurs communaux sur le sujet

" A TRAVERS LES DEDALES DE L'ASSURANCE MALADIE "

Notre distingué conférencier dans un exposé clair et précis nous a instruit sur la nouvelle loi neuchâteloise sur l'assurance maladie du 25 mars 1958 qui est entrée en vigueur le 1er janvier 1959.

Par des exemples tirés de la pratique Mr Monnier rassura chacun sur les nouvelles tâches occasionnées aux Communes au sujet de l'application des nouvelles dispositions. Les dédales en fait ne sont pas aussi obscurs qu'on pourrait le croire. Il y aura forcément des revisions au cours de ces prochaines années qui remédieront aux lacunes éventuelles.

Le président a remercié Mr Monnier pour son brillant exposé et propose,

étant donné l'heure tardive, de renvoyer les demandes d'explications éventuelles à la séance d'orientation qui sera prochainement convoquée par le département de l'Intérieur.

Mr Leuba, conseiller d'Etat, prend ensuite la parole pour remercier la sté des administrateurs et fonctionnaires pour leurs initiatives qui tendent, lors de chaque réunion, à intéresser ses membres sur des problèmes nouveaux. Il relève que le canton de Neuchâtel est à l'avant garde de cette institution sociale qui certainement permettra dans certains cas de réaliser un gain à l'assistance. Mr Leuba dit combien il apprécie les qualités de Mr Moanier et s'excuse de ne pas pouvoir rester plus longtemps à la Sagne. Il souhaite une belle fin de journée et se réjouit de revenir l'an prochain.

Conformément au programme, nous sommes ensuite invités à une visite du musée local qui renferme plusieurs collections très intéressantes. Puis c'est le départ en autocar et autos pour le repas de midi sur un sommet du Jura neuchâtelois, lieu tenu secret. Par une route secondaire nous avons quitté la Sagne et de lacets en lacets nous sommes arrivés au Grand Sommartel où le soleil nous attendait avec des rayons bienfaisants. Au cours du dîner nous entendîmes un exposé de M. Hatile, président du syndicat chevalin de Sommartel et des paroles aimables de M. Botteron, président du Conseil communal de la Sagne.

Pendant l'après-midi des jeux furent organisés et les champions ont été récompensés pour leurs efforts. Voici ce palmarès:

Tir au flobert. Mrs William Botteron et Maurice Luder, premiers avec 111 points, 3ème Jean-Louis Amez-Droz 109 points.

Boules. 1er André Bueche 40 points
2. Pierre Zoller 30
3. Norbert Schneider 27

Cartes. 1er Roger Benoit
2. Philippe Favre
3. William Juillard

La dislocation eut lieu vers 17 h. et au cours de la descente un brusque orage de grêle et de pluie s'est abattu sur la région. Notre car a bien supporté cette épreuve peu ordinaire.

En conclusion, ce fut une excellente journée qui restera gravée à la mémoire des participants de cette 33ème réunion annuelle.

le secrétaire:

R.J.

R. J.